

Le 22 mars, les autorités de Versoix conviaient les habitants à une soirée d'information sur le thème **"L'URBANISME A VERSOIX"** et plus particulièrement sur la présentation définitive du Plan directeur de quartier **"VERSOIX-CENTRE"**, périmètre rectangulaire compris entre les voies CFF et la route de Suisse, la rampe de la Gare et l'Eglise catholique.

Près de 200 personnes ont assisté à cette soirée. M. Jacques Fritz, maire de Versoix assisté des deux autres conseillers administratifs et de M. B. Pascal (chef du service d'urbanisme de la commune), a brossé l'historique de cette démarche initiée il y a plusieurs années par ses prédécesseurs.

VERSOIX-CENTRE, tel est le nom donné à cet important chantier qui va enfin permettre d'aménager le coeur de la cité devenue ville, laissé en friche durant des décennies en raison de blocages (traversée de Versoix aujourd'hui révolue ainsi que la définition des zones de nuisances dues notamment aux avions).

Il y a de l'enthousiasme dans le ton de l'exposé du Maire qui entend faire du Versoix-Centre un vrai lieu de vie, notamment sur forme de cheminements pour piétons et d'une vaste place publique avec ses dégagements sur le lac.

M. Marcus Weil (Urbaplan) expose ensuite très professionnellement (merci PowerPoint !) le projet. Il qualifie Versoix de "Centre périphérique". Au niveau cantonal, c'est un "pôle d'agglomération".

Au niveau communal, il a fallu tenir compte d'un ratio emploi/habitant faible à Versoix.

Le projet - Versoix-Centre - se veut une articulation entre Versoix-Bourg et Versoix-la-Ville, une mise en relation des espaces publics, du versant Jura et du versant Lac. Il veut aussi privilégier aussi la vue sur le lac. La parcelle en face de la gare (future place) est un lieu de passage obligé et stratégique avec environ 1000 passages par jour.

M. Weil relève les contraintes importantes : nombre important de propriétaires, les nouvelles normes sur le bruit qui interdisent la construction de nouveaux logements au sud de l'avenue Deshusses, les questions de patrimoine, la végétation à préserver au mieux, les terrains habités, etc.

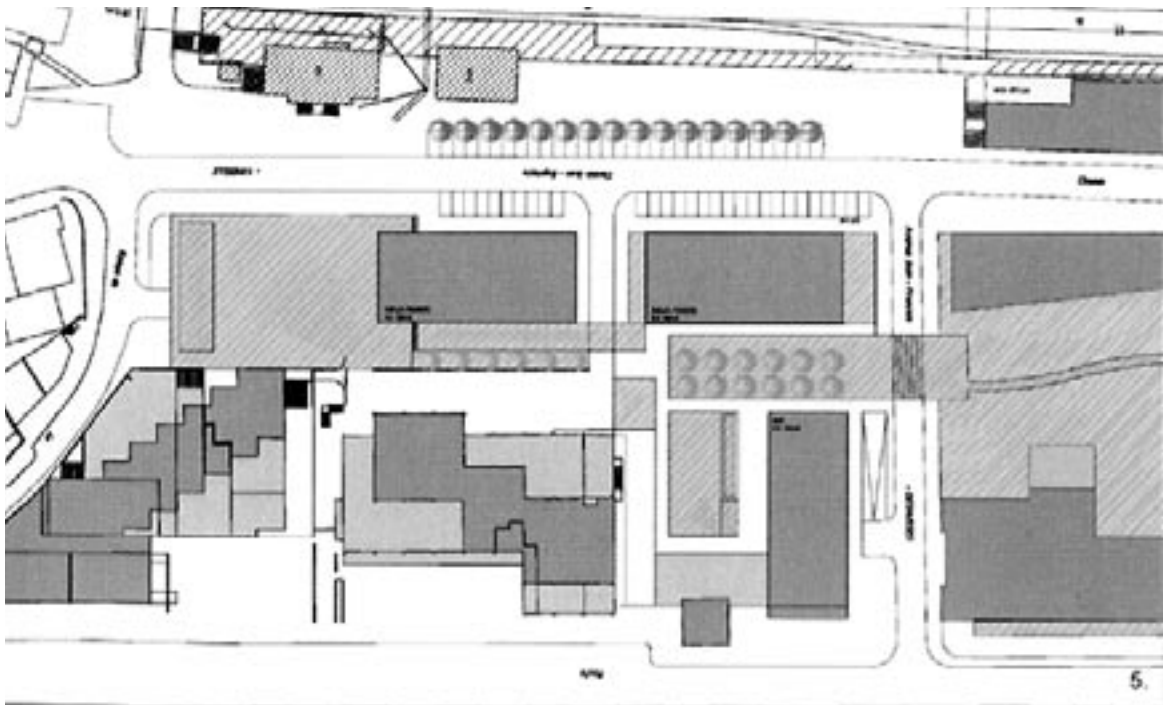
Il ne cache pas que de nouvelles habitudes (!) devront s'établir.

Description du projet :

Le site se divise en 3 îlots aux caractéristiques différentes :

L'îlot sud : (entre la Rampe de la Gare et l'avenue Deshusses)

Au sud de l'avenue Deshusses, de nouveaux logements résidentiels sont interdits. L'étude de faisabilité publiée en aout 2004 a été conduite par le bureau d'archi-



tectes DeLaMa. Elle prévoit deux bâtiments le long du chemin Vandelle avec des commerces (rez) et bureaux voire des services publics (ndlr : activités culturelles et sociales ?), un hôtel le long de l'avenue Deshusses (5 niveaux), une grande COOP (au niveau de la route de Suisse, angle avenue Deshusses), une grande place publique des cheminements pour piétons avec esplanade(s) donnant sur le lac. Un grand parking souterrain sur un ou deux niveaux (entrée : sous l'hôtel ; entrée + sortie Rampe de la Gare).

L'îlot nord : (parcelle entre l'avenue Deshusses et l'église catholique (propriétaire de la plupart du terrain).

L'étude est conduite par le bureau d'architectes Stefani. D'entente avec la paroisse, il est prévu la construction d'une nouvelle EMS (côté route de Suisse), de logements (étudiants ?), l'agrandissement de la cure (espaces de réunions) et la cons-

truction d'une crypte (qui fait défaut sur la rive droite) ! Les projets sont déjà bien avancés.

Îlot CFF : (entre la voie ferrée et le chemin Vandelle), propriété des CFF, devrait accueillir un long immeuble sur 4 niveaux, avec probablement des bureaux, commerces et logements pour étudiants.



La concentration des parkings (publics, privés P+R) en sous-sol et en surface le long de la gare. La création d'un deuxième passage sous-voies est prévue au niveau du chemin Dégallier.

Le projet prévoit un concept énergétique pour l'ensemble du nouveau quartier, dans l'esprit du développement durable et de "l'agenda 21".

Ce plan directeur fixe les implantations et les volumes approximatifs. Il ne définit pas leur affectation précise, ni l'architecture des bâtiments. Cela dépend des promoteurs.

Il conduit à l'établissement d'un plan localisé de quartier (PLQ) (acceptation au niveau municipal et cantonal), puis aux droits à bâtir et enfin à la construction.

M. le Maire reprend la parole pour préciser le rôle de la commune également propriétaire de certains terrains.

Vu la complexité de la situation, notamment au niveau des parcelles et pour garantir une certaine harmonie des constructions, parkings et aménagements publics à venir, la Commune de Versoix entend "chapeauter" l'ensemble de ce vaste projet en son centre.

Il décrit encore les procédures et risque un calendrier optimiste tout en soulignant que les chantiers seront échelonnés suivant les îlots.

Pour l'îlot sud le chantier pourrait commencer au début 2007.

Dès 2006 (?) pour l'EMS et l'agrandissement de la Cure.

Au chapitre des questions :

Au niveau financier, l'ensemble du projet en mains privées sera de l'ordre de 80 à 100 millions. Pour M. Malek-Asghar, la part de la commune s'élèvera à 2 à 3 millions pour les espaces publics extérieurs.

On entend des préoccupations au ras des trottoirs de voisins immédiats. Où pourrai-je garer ma voiture gratuitement ? Me garantissez-vous d'être relogée au même tarif ? D'autres saluent ce projet porteur d'un nouveau souffle pour Versoix.

D'autres, moins myopes, se réjouissent de l'aménagement de cette "zone" centrale et félicitent l'entreprise.

Y aura-t-il quelque chose pour les jeunes ?

Hormis la place publique, y a-t-il une volonté politique de profiter de ces aménagements pour que "Versoix-Centre" soit aussi un pôle de culture et de rencontre pour l'ensemble des habitants ? Sans hésitation, Mme Véronique Schmied a rassuré l'interlocuteur : OUI, nous y travaillons !

Déontologie ? M. P.-M. Salamin - ancien maire et président de la "Fondation Versoix-Centre" - s'offusque auprès de son successeur, de ce que le nom "Versoix-Centre" ait été emprunté, même usurpé, pour baptiser ce nouveau site. Et sans aucune consultation !

Ainsi le public fera la différence : La "fondation Versoix-centre" s'occupe de la promotion immobilière de projets et

"Versoix-Centre" c'est le quartier entre Versoix-Bourg et Versoix-Ville, porteur de projets qui donneront une nouvelle image de Versoix !

pad